

**Demande d'autorisation de feu en forêt ou a moins de 200 mètres.**

Numéro:

Lieu du feu:

Date du feu:  Heure de début:

**Je soussignée:**

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :  à:

Adresse personnelle :

Code postal:  Commune:

Téléphone :  Mobilis :

Courriel :

**Declare: (Cocher obligatoirement toutes les cases)**

Ne procéder à l'opération que sur terrain débroussaillé conformément à la réglementation en vigueur

Ne procéder à l'opération qu'en absence de vent

Procéder par bandes successives

Ceinturer l'emplacement sur lequel sera allumé le foyer par une bande de 5 mètres démunie de toute végétation arbustive ou ligneuse

Surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) :

Après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion

S'assurer de l'extinction complète des foyers

Présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération

Prévenir les sapeurs-pompiers en début et en fin d'opération en précisant ses coordonnées

Les agents assermentés de la force publique (Gardes champêtres, Gardes natures, Gendarmerie, peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée)

Imprimé à remplir en 3 exemplaires par le demandeur et à déposer au moins 48 heures avant la date prévue au centre de secours de Koumac et au bureau du garde champêtre de la commune.

Fait à:

le:

Signature du demandeur :

Avis et cachet des Sapeurs pompiers: